



**Pot
d'accueil**

**Le dimanche
à 19h au bar**
(Juillet - Août)

CÔTÉ PARC



Accueil - Réception

- 1 Bar - Restaurant
- 2 Épicerie
- 3 Salle d'animation
- 4 Snack
- 5 Aire de jeux
- 6 Club enfants
- 7 Terrain multisport
- 8 Bodyboomers

- Extincteurs
- Ria
- Bornes incendie
- Sens d'évacuation
- Points électriques
- Points lumineux
- Sanitaires Accessible
- BBQ COMMUN
- Issue de secours
- Point de rassemblement

← Loscolo - Route côtière

CÔTÉ MER



Accueil
de 8h à 20h
en Juillet / Août ;
de 9h à 12h
et de 14h à 18h
en hors saison

Barrières
entrée
de 7h à 23h

Vers Pénestin ↑

Vers Pointe du Bile ↓



Contacts utiles

- **Office du tourisme** : 02 99 90 37 74
- **Pompier** : 18 - **SAMU** : 15 - **Police** : 17
- **CAPS de La Roche-Bernard** : 02 97 68 42 42
(8, rue de la Fontaine, 56130 La Roche-Bernard)
- **Médecin** : (44b, rue de l'Église, 56760 Pénestin - 02 99 90 30 87)
- **Médecin de garde** : 02 97 68 42 42
- **Pharmacie** : (22 rue de l'Église, 56760 Pénestin - 02 99 90 30 18)
- **Pharmacie de garde** : 32.37
- **Infirmière** : (15 rue du Pont Cano, 56760 Pénestin - 02 99 90 34 48)
- **Transport** : (taxi : 09 70 35 82 41)
- **Vétérinaire** : (63 rue de Verdun, 44410 Herbignac - 02 51 76 92 84)

Règlement

- Respecter le règlement intérieur du camping, affiché sur le mur de la réception.
- Rouler au pas dans le camping (max. 10 km/h) pour la sécurité de vos enfants.
- Surveillance de nuit de 23h à 4h (Juillet - Août).
- Parking gratuit à l'extérieur (nous vous recommandons de ne rien laisser dans vos voitures).
- Les barbecues à charbon sont interdits.
(Aire de barbecue collective)

Piscine

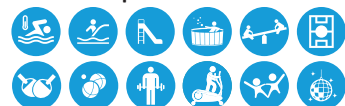
PISCINE OUVERTE DE 10H À 20H

Le port du bracelet est obligatoire ainsi que le maillot ou slip de bain. Les shorts, robes de bain, etc. sont strictement interdits lors de la baignade. L'accès piscine est exclusivement réservé aux clients du camping. Pour le confort de tous, merci de ne pas fumer, ni manger autour des bassins

Services / Activités

Renseignements à l'accueil.

Activité sur place



Service payants



électrique



Autres services



Animations

En Juillet et Août, participez à nos animations.

Tous les jours, en journée et en soirée (sauf le samedi) Renseignez-vous auprès de nos animateurs. Le programme est affiché sur le tableau des animations. Pour télécharger notre programme d'animations, flashez ce code.



Arrivée :

En location : A partir de 16h. Compléter la fiche état des lieux à remettre sous 24h à la réception.

En emplacement : A partir de 12h.

Départ :

En location : prendre rdv, minimum 48h avant le départ, à la réception pour l'état des lieux prévu entre 9h et 10h.

En emplacement : le jour du départ, quitter l'emplacement avant 12h.

Animaux

Un seul animal est autorisé. Il doit être déclaré à la réception dès votre arrivée, être tenu en laisse, porter un collier, être tatoué, vacciné et posséder un carnet de vaccination (prévoir panier ou couverture pour les locations). Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont interdits. En votre absence, il est interdit de laisser votre chien seul dans la location ou sur l'emplacement. Nous vous prions de bien vouloir emmener votre chien à l'extérieur du site pour ses besoins naturels et de ramasser ses déjections. Des sacs « Cani Propres » sont à votre disposition à la réception.

Loisirs aux alentours

- **Pénestin** : Plage de la Mine d'Or, marché local...
- **La Roche-Bernard** : Port de plaisance, petit train. touristique, artisanat, marché local, croisière sur la Vilaine...
- **Vannes et le Golfe du Morbihan** : Croisières autour des îles.
- **Guérande** : Ville fortifiée, fête médiévale, visites guidées des marais salants.
- **Le Parc Naturel Régional de Brière** : Visites guidées du parc (calèche, barque...), chaumières, village de Kerhinet.

LES MARCHÉS

- **Pénestin** mercredi (juillet aout uniquement) et dimanche (8h 13h)
- **La Roche-Bernard** jeudi (8h 13h)
- **Quimiac** mardi et vendredi (8h 13h)
- **Piriac** lundi, mercredi et samedi (8h 13h)
- **Guérande** mercredi et samedi (8h 13h)
- **La Baule** tous les jours en juillet et août

CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION

- Merci de prêter une attention particulière au risque de feu. Les feux ouverts sont interdits au camping ainsi que les pétards et feux d'artifice.
- En cas de départ d'incendie, utilisez l'extincteur le plus proche, et si embrasement, alertez la réception ou le 112, et rejoignez à pied le point de rassemblement devant la réception (voir plan d'évacuation affiché à la réception).
- N'oubliez pas de ranger les parasols en votre absence.
- Ne laissez aucun objet de valeur et fermez toujours votre locatif à clef en votre absence.
- Il est interdit de fumer dans les locatifs.

INCENDIE

18 **POMPIERS** / 112 **APPEL D'URGENCE EUROPÉEN**

DONNEZ L'ALARME

Attaquez le feu au moyen des extincteurs appropriés

Dans la fumée, baissez vous, l'air frais est près du sol

EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident, gardez votre calme et téléphonez au : Envoyez une personne au point de repère pour attendre les secours

15

ÉVACUATION

Au signal sonore Gardez votre calme sans courir

Dirigez-vous vers le point de rassemblement sans crier, ni courir

Suivez les instructions données par le ou les responsables de l'établissement

Ne revenez jamais en arrière sans y avoir été invité

PRÉVENTION

N'encombrez pas les issues de secours, les dégagements, les portes...

Ne fumez pas dans les endroits interdits